Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und Landmanagement

Band: 102 (2004)

Heft: 1

Artikel: Quartiers 21 : la parole aux Lausannoises et Lausannois

Autor: Monteventi Weber, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-236101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quartiers 21: la parole aux Lausannoises et Lausannois

Dans le cadre de son Agenda 21, qui vise à renforcer la qualité de vie à long terme grâce à un développement durable, la Municipalité lausannoise a mis en place une démarche participative, invitant tous les habitants, les associations et les groupes d'intérêts à dessiner ensemble l'avenir de leurs quartiers et de leur ville. La première étape a vu l'organisation de 15 ateliers dans différents quartiers, auxquels plus de 1200 habitants se sont inscrits.

Im Rahmen ihrer Agenda 21 zur Förderung der langfristigen Lebensqualität durch Nachhaltigkeit hat die Stadt Lausanne einen partizipativen Ansatz gewählt. Sie lädt alle EinwohnerInnen, Verbände und Interessengruppierungen ein, die Zukunft ihrer Quartiere und ihrer Stadt gemeinsam zu planen. In einer ersten Phase wurden in verschiedenen Quartieren insgesamt 15 verschiedene Workshops organisiert, zu denen sich über 1200 EinwohnerInnen anmeldeten.

Nell'ambito della sua Agenda 21 per la promozione della qualità di vita a lungo termine grazie a uno sviluppo durevole, la municipalità di Losanna ha lanciato un approccio partecipativo, invitando la popolazione, le associazioni e i gruppi d'interesse a progettare assieme il futuro dei loro quartieri e della loro città. La prima tappa è sfociata in 15 atélier, in quartieri diversi, a cui si sono iscritti oltre 1200 abitanti.

L. Monteventi Weber

En signant la Charte d'Aalborg en 1998, la Municipalité de Lausanne s'est engagée à mettre en œuvre un programme de développement durable (Agenda 21). Ce programme qui a débuté en novembre 2000 comporte cinq volets: énergie et environnement, social et logement, formation et éducation, économie et finances, transports. Dans le cadre du volet «social et logement», les autorités lausannoises ont mis en place une démarche participative qui s'inspire de Werkstadt Basel, le projet mené depuis six ans par la cité rhénane.

Objectifs de Quartiers 21

Quartiers 21 a pour objectif principal la garantie de la qualité de vie à long terme, grâce à un développement urbain durable. Mais il n'y a pas de qualité de vie sans échange et collaboration. Par la démarche participative Quartiers 21, la Municipalité de Lausanne vise à instaurer un véritable partenariat entre la population, les autorités et l'administration. Ainsi, tous les habitants, qu'ils soient familiers des processus politiques ou non, jeunes ou plus âgés, suisses ou étrangers sont invités à dessiner ensemble l'avenir, à se rassembler autour de projets sur leur quartier et leur ville, à instaurer un dialogue entre eux, avec les autorités et l'administration.

La Municipalité de Lausanne s'est engagée à analyser les différents projets qui résulteront de la démarche Quartiers 21 dans l'optique de leur impact sur: la solidarité sociale, l'attractivité économique et le respect de l'environnement. Tout en répondant aux besoins prioritaires exprimés par les habitants, l'ensemble des projets retenus permettra de concrétiser les objectifs de Quartiers 21:

- renforcer la qualité de vie de tous les Lausannois;
- améliorer la vie des quartiers en développant les relations entre leurs habitants et entre les différents secteurs de la ville;
- développer une politique de proximité de la Ville, facilitant le rapprochement entre les habitants, les autorités et l'administration;
- valoriser la qualité de vie offerte à Lausanne pour en renforcer l'attractivité.

Pilotage de la démarche Quartiers 21

La démarche Quartiers 21 est conduite par une délégation municipale, présidée par le syndic de Lausanne, Daniel Brélaz, et composée de la directrice de la sécurité sociale et de l'environnement, Silvia Zamora, et du directeur des travaux, Olivier Français. Cette délégation municipale s'appuie sur un groupe technique formé de représentants de l'administration communale (Service des études générales et des relations extérieures, Service de presse et d'information, Unité d'évaluation et de contrôle) et des mandataires, (agence ecos, spécialisée dans le développement durable et la communication et la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire C.E.A.T.).

Une démarche en quatre étapes

La démarche Quartiers 21 a été officiellement lancée le jeudi 10 avril 2003 par une manifestation publique à laquelle ont participé plus de 300 personnes. Elle se déroulera en quatre étapes, d'avril 2003 à juin 2004, pendant lesquelles les différents partenaires seront impliqués plus spécifiquement:

- avril – juin 2003: les habitants de la ville – découpée en dix secteurs pour les besoins de la démarche – sont invités à des ateliers d'innovation; durant deux soirées, ils expriment leurs préoccupations, leurs souhaits et élaborent des propositions en commun;
- été 2003 – février 2004: les résultats des ateliers seront regroupés par

ARE forum du développement territorial 2/2003.

thèmes (par exemple: habitat, commerces, écoles, mobilité, espaces verts, etc.). Chaque thème fera ensuite l'objet d'une conférence de consensus, à laquelle participeront des représentants des associations concernées et des habitants. Ces conférences permettront d'élaborer des projets concrets;

- printemps 2004: dans le cadre d'une troisième série d'ateliers, les services de l'administration communale étudieront la faisabilité des projets sous différents aspects (technique, économique, financier, délais de réalisation, etc.);
- juin 2004: la Municipalité adoptera un programme d'action qu'elle soumettra au Conseil communal.

La première étape a suscité un vif intérêt des habitants: plus de 1200 personnes se sont inscrites aux ateliers d'innovation! C'est ainsi qu'aux dix ateliers initialement prévus se sont ajoutés cinq ateliers supplémentaires; par ailleurs des actions spécifiques pour mieux intégrer les jeunes et la population étrangère à la démarche seront menées cet automne. Pour en savoir plus: www.quartiers21.ch, quartiers21@lausanne.ch.

Lilli Monteventi Weber
Géographe-aménagiste
Collaboratrice scientifique à la C.E.A.T.
EPF Lausanne
CH-1015 Lausanne
lilli.monteventi@epfl.ch

GIS 2004 SIT

GIS/SIT 2004
Interconnexion de géodonnées
30 mars – 1er avril 2004
BEAbern expo, Centre de congrès, Berne

Ateliers Sept ateliers d'une journée entière ou d'une demi-journée se tiendront le 30 mars 2004.

Journées d'étude Les thèmes du 31 mars et 1er avril sont les suivants:
- Vers une infrastructure nationale des données géographiques
- Des plateformes de données pour la mise en réseau de géodonnées
- Garantie des investissements consentis dans les installations d'infrastructure souterraines
- Intégration de SIG dans des services utilitaires
- Les géodonnées en économie et en politique
- Intégration d'un SIG au sein d'une administration
- Maîtriser les dangers et risques avec SIG
- Les SIG pour le domaine de l'environnement et des transports
- Protection et sécurité grâce aux SIG

10 Jahre SOGI OSIG 10 ans

Information GIS/SIT 2004
c/o AKM Congress Service • Case postale • 4005 Bâle
Tél. 061/686 77 77 • Fax 061/686 77 88
Courriel: info@akm.ch • Page d'accueil: www.akm.ch/gis_sit2004